

**Liste des effets scolaires 2025-2026**  
**5<sup>e</sup> année - classe à rythme accéléré**

TOUS LES OBJETS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS.

✓	qté	Effets nécessaires pour la rentrée du 2 septembre 2025	
	1	étui à crayons	
	1	stylo <b>bleu</b>	
	12	crayons à mine HB <i>* Pas de crayon pousse-mine</i>	
	1	surligneur <b>jaune</b>	
	1	surligneur <b>bleu</b>	
	1	surligneur <b>rose</b>	
	1	ensemble de 24 crayons de couleur de bois	
	1	marqueur effaçable pour tableau, <b>noir à pointe fine</b>	
	2	gommes à effacer blanches	
	1	taille-crayon <b>avec réservoir vissé</b>	
	1	paire de ciseaux <i>* Ciseaux pour gaucher au besoin</i>	
	2	bâtons de colle non-toxique (40 g)	
	1	règle transparente <b>graduée en centimètres</b> (30 cm)	
	1	cartable à anneaux de 1 pouce (2,5 cm) <b>en plastique souple</b>	
	10	reliures comportant trois attaches parisiennes	
	10	grands cahiers lignés avec environ 40 pages (21,3 X 27,6 cm)	
	1	paquet de 5 séparateurs	
	10	pochettes protectrices transparentes	
	1	paquet de 100 feuilles mobiles	
	1	enveloppe en plastique avec attache en ficelle (pour y insérer les feuilles mobiles)	
	1	paquet de papier de construction	
	1	ruban adhésif	
<b>Anglais, espagnol et musique</b>			
	25	pochettes protectrices transparentes	
	1	reliure <b>noire</b> en plastique comportant trois attaches parisiennes (musique)	
	1	reliure <b>jaune</b> en plastique comportant trois attaches parisiennes (anglais)	
	1*	reliure <b>verte</b> en plastique comportant trois attaches parisiennes (espagnol)	<b>* Pour les nouveaux élèves seulement.</b> La reliure de l'année dernière sera réutilisée.
Une flûte à bec déjà fournie par l'école, lors de la 3 <sup>e</sup> année. <i>* Si votre enfant est nouveau à notre école, elle lui sera donnée en début d'année.</i>			
<b>Éducation physique</b>			
	1	Une paire d' <b>espadrilles pour l'intérieur</b> , vêtements d'éducation physique (culottes courtes, chandail à manches courtes, pantalons sport) différent des vêtements portés durant la journée, déodorant (si nécessaire) et un sac refermable pour les vêtements d'éducation physique. Bien identifier le tout. <i>* Les espadrilles ne peuvent pas être utilisées pour l'extérieur.</i>	

- Votre enfant aura aussi besoin, comme effet personnel, d'un sac d'école.
- Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.
- Veuillez prendre note que certains articles devront être renouvelés durant l'année selon le besoin de l'élève.
- **IL EST ESSENTIEL DE RESPECTER CETTE LISTE ET DE NE PAS FAIRE D'AJOUT.**

—————→  
Voir au verso

## Liste des effets scolaires 2025-2026 5<sup>e</sup> année - classe à rythme accéléré

Cahiers d'activités	
<p>Les titulaires de l'autorité parentale sont libres de se procurer les cahiers d'activités à la librairie de leur choix. Prenez note que les cahiers d'activités seront disponibles à la succursale de la Librairie du soleil (située au 53 boul. St-Raymond, Gatineau, J8Y 1R8). Vous pouvez également commander en ligne sur leur site, au <a href="http://www.librairiedusoleil.ca">www.librairiedusoleil.ca</a>.</p> <p>S.V.P. Inscrire le nom de votre enfant sur la couverture des cahiers au coin supérieur droit à l'aide d'une étiquette autocollante.</p>	Prix indicatif pouvant varier selon les librairies
Vingt mille mots sous les mers 5 <sup>e</sup> année (Cahiers A et B) - Éditions CEC	20,95 \$
Caméléon 5 <sup>e</sup> année (Cahiers A et B) - Éditions CEC	20,95 \$
Au fil des temps 5 <sup>e</sup> année « Classe Branchée » - Éditions CEC	18,85 \$
Ardoise Adagio 3 A/B - Éditions CEC	2,63 \$
Total	63,38 \$

Frais à payer à l'école																			
<p>Un état de compte sera envoyé à la mi-septembre. Paiement en ligne via votre institution bancaire ou paiement Interac à l'école.</p>																			
◇ Documents reproductibles	27,74 \$																		
<p>◇ Frais associés au programme international (classe à rythme accéléré) 2 options de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 paiement de 315\$ ou</li> <li>- 2 paiements (un paiement de 150\$ en septembre et un paiement de 165\$ en novembre)</li> </ul>	315,00 \$																		
◇ Frais pour le service de garde	9,50 \$ / jour <sup>1</sup> Vous recevrez un état de compte mensuel.																		
<p>◇ Frais pour la surveillance au service des élèves dîneurs</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Descriptif</th> <th colspan="4">Tarification annuelle selon l'utilisation du service</th> </tr> <tr> <th>5 jours</th> <th>4 jours</th> <th>3 jours</th> <th>2 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tarification par élève</td> <td>343,80 \$</td> <td>275,04 \$</td> <td>206,28 \$</td> <td>137,52 \$</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Service régulier (base quotidienne)</td> <td>1,91 \$</td> </tr> <tr> <td>Service de dépannage (tarif quotidien)</td> <td>3,75 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le service de dîneurs est pour tous les élèves transportés ou marcheurs, qui ne fréquentent pas le service de garde. L'élève devra apporter un <u>dîner froid</u> ou un thermos, car l'utilisation des fours à micro-ondes ne sera pas possible.</p>	Descriptif	Tarification annuelle selon l'utilisation du service				5 jours	4 jours	3 jours	2 jours	Tarification par élève	343,80 \$	275,04 \$	206,28 \$	137,52 \$	Service régulier (base quotidienne)	1,91 \$	Service de dépannage (tarif quotidien)	3,75 \$	343,80 \$ tarification annuelle, par élève, pour 5 jours/semaine
Descriptif		Tarification annuelle selon l'utilisation du service																	
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours															
Tarification par élève	343,80 \$	275,04 \$	206,28 \$	137,52 \$															
Service régulier (base quotidienne)	1,91 \$																		
Service de dépannage (tarif quotidien)	3,75 \$																		

Frais d'activités et de sorties scolaires non obligatoires à l'atteinte du programme	Frais demandés au moment de la sortie (max. 45\$/an)
--	--

Veuillez noter que des campagnes de financement seront organisées afin d'amasser des sommes nécessaires à l'organisation d'activités ou de projets spéciaux.

<sup>1</sup> Le montant indiqué dans cette section doit être ajusté annuellement selon l'indexation.